

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE****SEANCE VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023****CONSEILLERS MUNICIPAUX :**

EN EXERCICE :	15
PRÉSENTS :	13
Procuration :	1
Absente :	1

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-deux septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

**Présents :** BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, PAGES Anne, PANTEL BEILLA Emilie, PARENT Philippe, RODIER Sylvain, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

**Présente par procuration :** Madame GOEURY Béatrice à Madame PANTEL BEILLA Emilie

**Absente :** Madame DOMEIZEL Emilie

**Secrétaire de séance :** Madame CONSTANT Sandrine

**6 - OBJET : TRAVAUX POUR LA SECURISATION ET L'AMELIORATION DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE - DESIGNATION DES ENTREPRISES**

Le Maire rappelle la nécessité de procéder à des travaux de sécurisation de l'enceinte, d'amélioration énergétique et de rafraîchissement des bâtiments occupés, à savoir, le local administratif et les logements de la Gendarmerie de Saint-Alban-sur-Limagnole. Et ce tant pour un maintien en bon état des locaux que pour la mise aux normes des installations.

A cet effet et à l'issue d'une concertation avec les services de la Brigade de Gendarmerie, par délibération du 3 juillet 2020, la commune de Saint Alban sur Limagnole a décidé du projet d'amélioration et de sécurisation de la brigade de gendarmerie.

La consultation des entreprises par procédure adaptée a fait l'objet d'une publication en date du 7 juillet 2023 pour une date limite de remise des offres fixée au 6 septembre 2023 à 12 heures.

La décomposition de l'opération comporte 11 lots dont les 2 derniers sont des tranches conditionnelles :

1. VRD Clôtures Serrurerie
2. Isolation thermique par l'extérieur ravalements
3. Menuiseries extérieures
4. Plâtrerie Isolation
5. Electricité
6. Plomberie sanitaire VMC
7. Peinture
8. Sols souples
9. Vidéoprotection
10. Réseau de chaleur (Tranche conditionnelle)
11. Chauffage (Tranche conditionnelle)



Les entreprises qui ont répondu sont les suivantes :

↳ Pour le lot 1 : VRD Clôtures Serrurerie

Estimation du Marché : 67 000 € H.T.

→ Entreprise MARQUET : 103 231.50 € H.T.

↳ Pour le lot 2 : Isolation thermique par l'extérieur ravalements

Estimation du Marché : 32 000 € H.T.

→ SARL FACADE PLUS : 31 309.50 € H.T.

↳ Pour le lot 3 : Menuiseries extérieures

Estimation du Marché : 30 000 € H.T.

→ Pas d'offre transmise

↳ Pour le lot 4 : Plâtrerie Isolation

Estimation du Marché : 6 300 € H.T.

→ Pas d'offre transmise

↳ Pour le lot 5 : Electricité

Estimation du Marché : 8 900 € H.T.

→ SARL ROUJON : 6 411.90 € H.T.

→ RODIER SAS : 8 287.18 € H.T.

↳ Pour le lot 6 : Plomberie sanitaire VMC

Estimation du Marché : 3 200 € H.T.

→ Pas d'offre transmise

↳ Pour le lot 7 : Peinture

Estimation du Marché : 19 400 € H.T.

→ LOZERE PEINTURE : 10 894.63 € H.T.

↳ Pour le lot 8 : Sols souples

Estimation du Marché : 1 600 € H.T.

→ SARL BUGEAUD : 1 829.93€ H.T.

↳ Pour le lot 9 : Vidéoprotection

Estimation du Marché : 10 600 € H.T.

→ SARL ROUJON : 7 655.05 € H.T.

→ RODIER SAS : 6 902.38 € H.T.

↳ Pour le lot 10 : Réseau de chaleur (Tranche conditionnelle)

Estimation du Marché : 195 220 € H.T.

→ Pas d'offre transmise

↳ Pour le lot 11 : Chauffage (Tranche conditionnelle)

Estimation du Marché : 77 715 € H.T.

→ Pas d'offre transmise

Suite à l'analyse des offres, Monsieur le Maire propose de retenir les entreprises lorsque leur offre est conforme ou de déclarer infructueux les lots lorsqu'il n'y a pas d'offre ou bien lorsque celle-ci n'est pas conforme. Ainsi il est proposé :

↳ Pour le lot 1 : VRD Clôtures Serrurerie

L'offre est supérieure à l'estimation. La variante proposée n'est pas conforme aux règles de sécurité des Brigades de gendarmerie.

Le Maire propose de relancer la consultation pour ce lot n°1.

↳ Pour le lot 2 : Isolation thermique par l'extérieur ravalements

L'offre de SARL FACADE PLUS pour 31 309.50 € H.T. est conforme. Le Maire propose de retenir également les variantes proposées (enduit avec décapage de support, peinture), ainsi le montant du marché s'élève à 33 447.90 € HT.

↳ Pour le lot 3 : Menuiseries extérieures

En l'absence d'offre transmise, il est proposé de relancer la consultation pour ce lot n° 3.

↳ Pour le lot 4 : Plâtrerie Isolation

En l'absence d'offre transmise, il est proposé de relancer la consultation pour ce lot n° 4.

↳ Pour le lot 5 : Electricité

Le Maire propose de retenir l'offre classée en n°1 suite à l'analyse, ainsi l'entreprise SARL ROUJON est retenue pour 6 411.90 € H.T. pour le lot 5.

↳ Pour le lot 6 : Plomberie sanitaire VMC

En l'absence d'offre transmise, il est proposé de relancer la consultation pour ce lot n° 6.

↳ Pour le lot 7 : Peinture

L'offre de LOZERE PEINTURE pour 10 894.63 € H.T. est conforme. Le Maire propose de retenir cette entreprise pour le lot 7.

↳ Pour le lot 8 : Sols souples

L'offre de SARL BUGEAUD pour 1 829.93€ H.T. est conforme. Le Maire propose de retenir cette entreprise pour le lot 8.

↳ Pour le lot 9 : Vidéoprotection

Le Maire propose de retenir l'offre classée en n°1 suite à l'analyse, ainsi l'entreprise SARL ROUJON est retenue pour 7 655.05 € H.T. pour le lot 9.

↳ Pour le lot 10 : Réseau de chaleur (Tranche conditionnelle)

En l'absence d'offre transmise, il est proposé de relancer la consultation pour ce lot n° 10.

↳ Pour le lot 11 : Chauffage (Tranche conditionnelle)

En l'absence d'offre transmise, il est proposé de relancer la consultation pour ce lot n° 11.

Suite à cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- CONFIRME les propositions d'attribution pour les lots 2, 5, 7, 8 et 9 ;
- DECIDE de relancer la consultation pour les lots 1, 3, 4, 6, 10 et 11 ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés à intervenir.

Et ont les membres présents signé au registre des délibérations.  
Copie certifiée conforme faite en mairie.

 Le Maire,  
Samuel SOULIER



Envoyé en préfecture le 30/09/2023

Reçu en préfecture le 30/09/2023

Publié le



ID : 048-214801326-20230922-622092023-DE

---